

## Quarante-quatrième session de la Conférence de la FAO

### **Point 12: Rapports de la 51<sup>e</sup> session (Rome, 23-27 octobre et 25 novembre 2023) et de la 52<sup>e</sup> session (Rome, 21-25 octobre 2024) du Comité de la sécurité alimentaire mondiale**

Les rapports finaux susmentionnés du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), adoptés par consensus et disponibles sur le site web du CSA, sont présentés à la Conférence pour approbation dans les documents portant les cotes C 2025/19 et C 2025/20.

En ce qui concerne la 51<sup>e</sup> session du CSA, je souhaiterais appeler l'attention de la Conférence sur les éléments suivants:

1. Le Comité a pris trois grandes décisions, à savoir l'adoption des trois documents ci-après:
  - a) les Directives volontaires sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition, ainsi que les Recommandations de politique générale du CSA sur le renforcement de la collecte et de l'utilisation des données relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition et des outils d'analyse y afférents aux fins de l'amélioration de la prise de décisions à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale, qui sont transmises aux organes directeurs de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Fonds international de développement agricole (FIDA) et du Programme alimentaire mondial (PAM), en leur demandant de soutenir leur utilisation au niveau des pays;
  - b) le Programme de travail pluriannuel du CSA 2024-2027 qui, par les domaines d'intervention transversaux, les axes de travail thématiques prioritaires et les activités d'appui qui y sont définis, fournit un cadre complet propice à la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate et à la réalisation des objectifs de développement durable.

En ce qui concerne la 52<sup>e</sup> session du CSA, je souhaiterais appeler l'attention de la Conférence sur les éléments suivants:

2. Le CSA a pris trois grandes décisions, à savoir l'adoption des trois documents ci-après: les Recommandations de politique générale sur la réduction des inégalités au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, le Plan d'action visant à améliorer l'utilisation des produits du CSA relatifs aux politiques et la version actualisée de la section à évolution continue du Programme de travail pluriannuel du CSA 2024-2027.
3. À la lumière de synergies créées avec d'autres initiatives pertinentes, le Comité a appelé toutes les parties prenantes à participer largement à l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté, en étroite collaboration avec le CSA, et a souscrit à la proposition d'organiser une deuxième Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural (CIRADR+20) en 2026, afin de renforcer la mise en œuvre des Directives volontaires du CSA pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts.
4. Les discussions ont aussi porté sur la nécessité de ne pas utiliser la nourriture et l'eau comme armes de guerre dans les zones de conflit, conformément aux obligations édictées par le droit international humanitaire et dans le Cadre d'action du CSA pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées.
5. Le Comité a encouragé vivement les trois organismes ayant leur siège à Rome à honorer l'accord verbal par lequel ils ont accepté de partager équitablement les coûts afférents au budget du secrétariat du CSA, sous la forme de contributions en espèces ou en nature, afin de matérialiser le fait qu'ils prennent en charge conjointement le CSA et ont un engagement commun à son égard, dans le cadre d'une collaboration efficace entre eux.

6. Par ailleurs, le Comité a reçu le 19<sup>e</sup> rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE-FSN), intitulé *Renforcement des systèmes alimentaires urbains et périurbains au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le contexte de l'urbanisation et de la transformation rurale*, qui servira de base à l'élaboration d'un ensemble convenu de recommandations de politique générale devant être présenté au Comité pour approbation à sa 53<sup>e</sup> session.
7. En outre, l'ordre du jour a permis des échanges approfondis entre les parties prenantes du CSA sur les questions ci-après:
  - a) le pouvoir mobilisateur du CSA dans la progression des débats entre les différentes parties prenantes sur les façons de consolider les synergies et la complémentarité entre les accords pertinents de politique générale du CSA et de l'Organisation internationale du Travail (OIT), à l'appui de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques et de programmes qui promeuvent l'emploi décent dans les systèmes agricoles et alimentaires;
  - b) les liens étroits entre, d'une part, les Directives volontaires du CSA sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles et, d'autre part, la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, et la nécessité d'une collaboration stratégique entre le CSA et la Commission de la condition de la femme de l'Organisation des Nations Unies (ONU) en vue de l'éventuelle inclusion de ces Directives dans le Programme d'action de Beijing+30.
8. Je tiens à adresser mes sincères remerciements à toutes les délégations qui, par leur participation constructive et dans un esprit de coopération et de compromis, ont contribué à mettre la dernière main aux travaux des 51<sup>e</sup> et 52<sup>e</sup> sessions du CSA, et à inviter la Conférence à approuver les conclusions et les recommandations issues des deux sessions.

*M<sup>me</sup> Nosipho Nausca-Jean Jezile, Présidente du Comité de la sécurité alimentaire mondiale*